



Berne, le 30 juin 2010

Destinataires:

Partis politiques

Associations faîtières des villes, des communes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Autres milieux intéressés

Loi fédérale sur les cartels et autres restrictions à la concurrence; ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur

Le 30 juin 2010, le Conseil fédéral a chargé le DFE de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie d'envergure nationale et les autres milieux concernés, afin de procéder à une révision partielle de la loi sur les cartels.

Le dossier envoyé en consultation a été élaboré en s'appuyant sur l'évaluation de la loi sur les cartels demandée par le Parlement pour 2009 à l'occasion de la dernière révision de cette loi, en 2003. Dans son rapport d'évaluation du 25 mars 2009, le Conseil fédéral a décidé de maintenir la conception actuelle du droit de la concurrence ainsi que les instruments ajoutés en 2003 (sanctions directes, régime de clémence, perquisitions et procédures d'opposition), tout en mettant au jour quelques lacunes: Il estime notamment que la Commission de la Concurrence devrait être renforcée en tant qu'institution indépendante, que le contrôle des fusions devrait être modernisé et que le traitement des accords verticaux devrait se faire de manière plus différenciée. Le Conseil fédéral s'est en outre fixé pour objectif d'accélérer les procédures relatives à la législation sur les cartels. Le dossier mis en consultation contient des propositions pour la mise en œuvre de ces éléments.

Nous vous soumettons le projet mis en consultation, en vous priant de bien vouloir nous faire part de votre avis. Des exemplaires supplémentaires du dossier peuvent être obtenus à l'adresse suivante: www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html. Le délai de consultation court jusqu'au **19 novembre 2010** inclus. Nous vous prions de nous envoyer **votre avis au plus tard à cette date**, à l'adresse suivante:



Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
Direction de la politique économique
Consultation LCart
Effingerstrasse 1
3003 Berne
Courriel: wp-sekretariat@seco.admin.ch
Tél.: 031 322 42 27

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (voir adresse ci-dessus).

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Doris Leuthard
Présidente de la Confédération

Annexes:

- Projet mis en consultation et rapport explicatif
- Liste des participants à la procédure de consultation